



Responsabilité du magasin

Par **Daphi**, le **06/02/2021** à **16:13**

bonjour

hier soir j'ai heuté de gros cailloux placer à l'angle juste avant de sortir du parking d'un hypermarché ils étaient poser certainement pour éviter que les voiture montent sur le bord j'ai voulu tourner à droite pour éviter la cohue et le bas de caisse et le bas de ma portière sont défoncées est ce que je peux me retourner sur le magasin?

merci pour votre reponse

Par **youris**, le **06/02/2021** à **17:35**

bonjour,

si je comprends bien ces cailloux n'étaient pas placés sur la route mais sur l'accotement ou le trottoir pour éviter que les véhicules roulent en dehors de la chaussée..

si c'est le cas, pour heuter ces cailloux, c'est que vous avez roulé hors de la chaussée.

dans cette situation, le magasin n'est pas responsable.

salutations